

(Panneau principal)

ALLIAGE DE CUIVRE ANTIMICROBIEN - GROUPE III ET LES PRODUITS FABRIQUÉS QUI Y SONT ASSOCIÉS ÉTIQUETTE PRINCIPALE

L'étiquette principale est celle qui accompagnera les alliages antimicrobiens. Les étiquettes des produits fabriqués contiendront uniquement les revendications figurant sur l'étiquette principale. Notez que les mentions obligatoires figurant sur la présente étiquette doivent figurer sur les étiquettes des produits fabriqués.

ALLIAGE DE CUIVRE ANTIMICROBIEN - GROUPE III ET LES PRODUITS FABRIQUÉS QUI Y SONT ASSOCIÉS

SOLIDE

ASSAINISSANT

COMMERCIAL

GARANTIE :

Cuivre82,6 %

N° D'HOMOLOGATION 31174 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
PEUT SENSIBILISER LA PEAU

Poids net : _____ [Nom de marque]

Canadian Copper & Brass Development Association
65 Overlea Blvd., Suite 210
Toronto, ON M4H 1P1
Canada
416- 391-5599 ou
877-640-0946

(Panneau secondaire)

MODE D'EMPLOI

Alliage de cuivre antimicrobien - Groupe III

Ces alliages sont uniquement destinés à la confection et à la fabrication de composants de surface de contact pour une utilisation dans les hôpitaux, les établissements de santé, et divers bâtiments publics, commerciaux et résidentiels.

La liste des domaines où les alliages de cuivre antimicrobiens - Groupe III peuvent être utilisés est spécifiée ci-dessous. Les alliages de cuivre antimicrobiens - Groupe III ne sont pas homologués pour un contact direct avec les aliments ou pour leur emballage.

Composants de surface de contact

Confection et fabrication de composants de surface de contact non alimentaire pour une utilisation dans les :

- Établissements de santé
- Installations communautaires (bâtiments publics et commerciaux)
- Aires communes d'immeubles d'habitation (p. ex. les édifices à appartement ou condominium).
- Installations de transport en commun
- Cuisines et salles de bains dans les maisons et les appartements

Les essais en laboratoire ont montré que lorsqu'elles sont nettoyées régulièrement ces surfaces :

-Réduisent la contamination bactérienne, atteignant une réduction de 99,9 % dans les 2 heures suivant l'exposition.

-Détruisent plus de 99,9 % des bactéries à Gram négatif et Gram positif dans les 2 heures suivant l'exposition.

-Procurent une action antibactérienne constante et continue.

-Restent efficaces pour détruire plus de 99,9 % des bactéries dans les 2 heures suivant l'exposition.

- Détruisent plus de 99,9 % des bactéries en moins de 2 heures et continuent à détruire 99 % des bactéries, même après des contaminations répétées.

-Contribuent à inhiber l'accumulation et la croissance des bactéries dans les 2 heures suivant l'exposition entre les nettoyages routiniers et les mesures d'assainissement.

- La surface de [le nom du produit / composant] est faite (en) (d') un (cuivre) (tactile) qui détruit de manière constante 99 % des bactéries laissées [par les mains sales] [sur la surface].

- La surface de [le nom de ce produit / composant] est faite (sur) (d') un (cuivre) (tactile) qui détruit plus de 99,9 % des bactéries en moins de 2 heures.

Nettoyer et désinfecter selon la pratique normale. Les établissements de santé doivent maintenir le produit conformément aux lignes directrices de contrôle des infections. L'utilisation de cette surface est un complément et non un substitut aux normes de contrôle des infections. Les utilisateurs doivent continuer à suivre toutes les normes de contrôle des infections, y compris les

pratiques liées au nettoyage et à la désinfection des surfaces environnementales. Cette surface a permis une réduction de la contamination microbienne, mais n'empêche pas nécessairement la contamination croisée.

Alliage de cuivre antimicrobien - Groupe III - Produits de fabrication

Les produits fabriqués en alliages de cuivre antimicrobiens - Groupe III peuvent être vendus et distribués sous le N° d'homologation 31174 LPA. Les produits fabriqués avec des alliages de cuivre antimicrobiens - Groupe III doivent porter une étiquette avec le texte ci-dessous, avec au moins une des revendications énumérées sur l'étiquette de l'alliage homologuée par l'ARLA (voir le panneau secondaire).

Entretien et utilisation appropriée. Nettoyer et désinfecter selon la pratique normale. Les établissements de santé doivent maintenir le produit conformément aux lignes directrices de contrôle des infections. L'utilisation de cette surface est un complément et non un substitut aux normes de contrôle des infections. Les utilisateurs doivent continuer à suivre toutes les normes de contrôle des infections, y compris les pratiques liées au nettoyage et à la désinfection des surfaces environnementales. Cette surface a permis une réduction de la contamination microbienne, mais n'empêche pas nécessairement la contamination croisée.

- Cette surface peut être recontaminée et le niveau de bactéries actives à un moment donné dépendra de la fréquence et du moment où elle est recontaminée et de la propreté de la surface (entre autres facteurs). Afin d'avoir un effet antimicrobien approprié, ce produit doit être nettoyé et entretenu conformément au mode d'emploi.

Ne pas cirer, peindre, laquer, vernir, ou couvrir ce produit d'une quelconque façon.

Un nettoyage régulier pour enlever la saleté et la poussière est requis pour une bonne hygiène et pour assurer une fonction antibactérienne efficace de cette surface. Les agents de nettoyage habituellement utilisés pour les surfaces de contact dures et non poreuses traditionnelles sont autorisés. L'agent de nettoyage approprié dépend du type de salissure et de la mesure d'assainissement nécessaire. L'usure ou le ternissement normal de cette surface ne nuiront pas à l'efficacité antibactérienne.

N'est pas homologué pour un contact direct avec les aliments ou pour leur emballage.

Les articles exposés aux conditions environnementales extérieures ne sont pas représentatifs des conditions d'essai en laboratoire, et, par conséquent, peuvent faire preuve d'une efficacité réduite s'ils ne sont pas nettoyés lorsque visiblement sales.

PRÉCAUTIONS

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut sensibiliser la peau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Appliquer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Recycler les excès.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

DÉCLARATION DE GARANTIE

S'il est utilisé correctement, ce produit est résistant à l'usure et ses propriétés antibactériennes durables resteront en vigueur aussi longtemps qu'il restera en place et sera utilisé selon les présentes directives.